

COhésion Sociale

Appel aux

COresponsables

**Centres sociaux fragilisés :
pour des moyens à la hauteur des besoins !**

jeudi 7 mars 2024, CESE



Le plus grand réseau social de France

www.centres-sociaux.fr



Cohésion sociale : les centres sociaux appellent à un soutien à la hauteur des besoins

Les centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale, alertent sur leur impossibilité aujourd'hui de remplir leurs missions, faute de moyens à la hauteur des enjeux de cohésion sociale. Alors que la situation sociale se dégrade, ils sont des acteurs clés de la cohésion et du lien social, mais sont aujourd'hui sérieusement fragilisés et dans une situation intenable.

La situation sociale s'aggrave

Déjà depuis la crise économique de 2008, la pauvreté en France se maintient à un niveau élevé. Plus récemment, les situations de précarité et de vulnérabilité s'accroissent, renforcées par la crise sanitaire en 2020, puis l'inflation en 2022. Le taux de pauvreté en France a progressé en 2021 pour s'établir à 14,5% de la population, selon l'Insee.

De nouveaux publics, jusqu'alors épargnés, sont aujourd'hui vulnérables, et il en va de même pour certains territoires. En parallèle, le recul des services publics

laisse des habitants avec des besoins sociaux croissants, et parfois le centre social comme seul acteur du territoire pour y répondre.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale, acteurs clés de la cohésion sociale

Depuis plus de 100 ans, les centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale font vivre la cohésion et le lien social partout en France, avec les habitants et en coopération avec les pouvoirs publics. Ils agissent contre les inégalités et contribuent à bâtir une société désirable pour toutes et tous,

qui donne sa place à chacune et chacun et permet l'émancipation et le pouvoir d'agir des citoyens. Acteurs d'éducation populaire, acteurs des politiques publiques et garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux sont des ferments de dynamisme local, d'attractivité des territoires et de cohésion sociale.

Faire plus avec moins, une équation impossible à résoudre

L'augmentation continue des charges met en péril la capacité des structures à agir. Dans le secteur social comme associatif, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir, et de plus en plus précaires, nécessitant des revalorisations indispensables. La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers les structures placent les équipes dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet. Plus globalement, les structures ne peuvent plus faire le grand écart entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale, d'animation et de développement social qui





ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est pas à la hauteur.

Des premières réponses insuffisantes

Le rôle fondamental des centres sociaux et espaces de vie sociale est rappelé et réaffirmé comme un levier fort dans le développement de plusieurs politiques publiques récentes (COG Etat-CNAF, COG Etat-CNAV, Pacte des Solidarités). Mais leurs fragilités en termes d'équilibre financier sont également pointées par des rapports publics*.. Côté État et organismes sociaux, la prise de conscience s'opère. De premières revalorisations de prestations ont été annoncées (COG CNAF – Etat, juillet 2023) et des efforts pour soutenir la reconnaissance de certains métiers en tension actés (métiers de la petite-enfance notamment). Côté collectivités, certaines ont renforcé leur soutien aux structures. Mais ces premiers pas ne suffisent pas. Les collectivités locales disent n'avoir plus de marge de manœuvre, quand les

autres partenaires se renvoient la responsabilité financière. Sans un soutien financier pérenne et à la hauteur, de l'État et de nos partenaires, la réponse à cette équation sera – et est déjà sur certains territoires – des structures en déficit, la réduction ou la fermeture de service et d'activité.

Des conséquences directes pour les habitants et les territoires

Restriction des horaires d'ouverture, annulation d'animations culturelles, non reconduction d'ateliers d'apprentissage du français, réduction de la capacité d'accueil collectif des enfants, transports solidaires qui limitent leur périmètre d'action, postes non reconduits, dynamiques citoyennes et de dialogue entre habitants et pouvoirs publics qui s'éteignent, situations d'isolement qui augmentent, territoires qui s'appauvrissent et qui perdent des emplois, voire fermeture de centres... sont autant de conséquences pour les habitants et les territoires. Les centres sociaux

et espaces de vie sociale sont en effet des lieux de vie et de solidarités qui agissent dans les territoires avec les habitants – de la petite enfance au grand âge – et les acteurs locaux, avec la conviction que le lien social n'est pas une marchandise. Leur intervention repose sur des équipes dont les conditions de travail et la reconnaissance sont essentielles pour leur permettre de mener à bien leurs missions. Ne pas leur allouer les moyens nécessaires constitue une remise en cause du rôle singulier et précieux des structures.

Quelques chiffres clés

67% des structures ne peuvent plus répondre à des missions socles

52% parlent de réduction et arrêt d'activité

11% envisagent des licenciements, 29% de ne pas renouveler un poste (équivalent 1,4 ETP)

88% pointent une augmentation de gestion administrative au détriment du projet

60% des structures s'attendent à un déficit en 2024 contre 37% en 2022

Données issues d'une enquête flash réalisée par la FCSF auprès de 500 structures, janvier 2024

*Rapport de l'IGAS DGF sur les dépenses liées au Fonds national d'Action Sociale, juin 2023

Nos demandes

1.

Face à la fragilisation des centres sociaux, nous appelons à un rendez-vous de l'ensemble des partenaires pour affirmer leur coresponsabilité face aux enjeux de cohésion sociale et d'affirmation du rôle des centres sociaux comme bien commun à préserver.

Etat (solidarités, famille, cohésion des territoires, jeunesse, vie associative), organismes sociaux (CNAF, CNAV, CCMSA), collectivités locales (communes, intercommunalités, départements, régions) : les centres sociaux sont reconnus et soutenus en tant qu'acteurs clés de cohésion sociale par de nombreux acteurs. Mais, alors que ce rôle précieux et singulier est aujourd'hui fragilisé, il est fondamental que l'ensemble des partenaires des centres sociaux se sentent coresponsables de la situation et des réponses à trouver plutôt que de se renvoyer la balle.

Quelques chiffres clés

- 4,8 millions de personnes de tous âges touchées par les centres sociaux
- Le centre social, un projet local fondé sur la coopération entre de nombreuses parties prenantes : communes et intercommunalités (41,3%), CAF (29,7%), usagers (9,7%), Etat (6,5%), départements (3,9%)...
- Le centre social, acteur clé de cohésion sociale, au croisement de nombreuses politiques publiques : petite enfance, famille, jeunesse, seniors, cohésion des territoires, solidarités, transition écologique, numérique...
- 1500 structures au sein du réseau de la FCSF, 2300 en tout, présentes partout en France

2.

Des premières mesures ont été prises pour les centres sociaux, mais elles ne sont pas suffisantes. Nous appelons à la création d'un fonds de soutien exceptionnel aux structures de l'animation de la vie sociale

Des premières mesures prises par la CNAF dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion de la Branche Famille signée avec l'Etat (revalorisations de prestations, prise en compte d'une partie des revalorisations salariales) : des signaux positifs ! Mais des revalorisations insuffisantes, pas d'abondement complémentaire de l'Etat et une difficulté des collectivités locales à accompagner ces évolutions (budgets contraints). Un risque de réduction de la qualité de service et une situation d'urgence aux impacts nombreux. Ce fonds de soutien exceptionnel doit amortir la crise que rencontrent les centres sociaux sur les territoires, en finançant le « socle » de leur budget. Il s'agit d'un fonds qui doit être piloté de la manière la plus fine possible.

Quelques chiffres clés

- Montant du fonds exceptionnel demandé : 64 millions d'euros
- Hausse moyenne des charges de fonctionnement : 2,4% ; hausse moyenne des charges de richesses humaines : 8% (nécessaire revalorisation des salaires pour redonner un peu d'attractivité aux métiers du social) ; mais aussi augmentation de la demande sociale qui pèse dans les plans de charge
- Des tensions qui s'accroissent : en 2022, 637 structures avec un déficit en moyenne de 31000 euros

3. Nous appelons à un nouveau pacte de coopération entre centres sociaux et pouvoirs publics et un modèle économique renouvelé, en cohérence avec le sens du projet et l'approche centre social dans les territoires

Si la situation d'urgence appelle à des réponses à court terme, l'enjeu est de garantir une action de qualité au service des habitants et des territoires de façon pérenne. Ce n'est pas la seule responsabilité des centres sociaux mais aussi celle de l'ensemble des partenaires du projet centre social, coresponsables de la cohésion sociale. Un chantier doit ainsi être ouvert autour du modèle économique et de la qualité de la coopération.

Sur le plan économique : répondre aux difficultés structurelles que rencontrent les centres sociaux nécessite de repenser un modèle économique fondé sur des revalorisations fortes et indispensables, une réflexion sur les parts de financements « socle » des centres sociaux, la contribution de chacune des parties prenantes (Etat, organismes sociaux, collectivités) alors que les enjeux de cohésion sociale et de dynamisme des territoires sont plus forts que jamais.

Sur le plan de la coopération, face à la complexité de la situation sociale et des défis à relever (transitions et transformation de la société, cohésion sociale fragilisée...), les réponses ne peuvent se construire que dans des approches de coopération entre les acteurs, reconnaissant le rôle et l'autonomie de chacun. Au-delà des mots, la coopération ne peut vivre que si les conditions de son exercice sont réunies. Or, une tendance à la dégradation de la qualité des relations entre structures et pouvoirs publics s'observe, avec des logiques administratives, de contrôle ou d'injonction qui prennent le dessus sur le développement des projets.

Quelques chiffres clés

- Les travaux conjoints de plusieurs réseaux (Le Mouvement Associatif, le FONJEP, le CNA-JEP) alertent sur les modèles socio-économiques de plus en plus fragiles des associations (appel d'offres en opposition aux conventions pluriannuelles d'objectifs), niant l'apport et la spécificité des associations
- Une étude de la Fédération des centres sociaux des Hauts de Seine met en lumière que les financements pluriannuels des centres sociaux représentent 60% du budget global du centre social soit 9 dossiers sur 50. Pour aller chercher les 40% manquants (nécessaires pour financer les salaires des professionnels mettant en place les actions), les centres doivent donc réaliser plus de 80 dossiers (40 demandes et autant de bilans) auprès de 6 financeurs et multiplier les recours à des « petits » cofinancements.
- L'absence de revalorisation de postes soutenant les projets de jeunesse et d'éducation populaire (FONJEP) depuis plus de 20 ans !
- Des mobilisations se multiplient dans le champ élargi du social (braderie du social portée par la FAS, crise des métiers dénoncée par l'Uniopss), non suivies d'effets : il y a urgence à reconsidérer le secteur social !

4. Une attention particulière, dans le cadre du développement de nouvelles structures de l'AVS, à la qualité des projets et la cohérence de ce développement avec les moyens alloués aux structures existantes.

Les centres sociaux

Acteurs d'éducation populaire et de politiques publiques, garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux font vivre la mixité, la cohésion et le lien social avec les habitants et en coopération avec les pouvoirs publics. Présents partout en France (ils sont le plus grand réseau social du pays !), ils sont ouverts à toutes et à tous, de la petite enfance au grand âge.

Foyers d'initiatives portés par des habitants et accompagnés par des professionnels, créateur de liens et de nouvelles formes de solidarités, les centres sociaux et leurs têtes de réseau départementales, régionales et nationales, prennent leur part pour relever les défis de société, au local comme sur le plan national.

Créateur de lien(s)

Ouvert à toutes et tous, sans distinction, au centre social, ce qui prime, c'est l'accueil : habitants, associations... Dans les murs de la structure, mais aussi dans la rue, dans les parcs, dans les lieux de vie des gens, sur vos territoires.

Producteur d'activités et services pour répondre aux besoins du territoire

Venir au centre social, c'est y découvrir des lieux d'accueil pour la petite enfance, des ateliers culturels ou d'apprentissage du français, de l'accompagnement à la scolarité, des espaces d'échanges entre parents, de l'aide dans des démarches d'accès aux droits, des lieux de projets pour les jeunes, un atelier numérique intergénérationnel... Le centre social construit avec les habitants et les acteurs locaux des réponses aux besoins de leur territoire.



CENTRES SOCIAUX

2300
STRUCTURES



77%

en zone
URBAINE

23%

en zone
RURALE

4,8 millions
D'HABITANTS
touchés par
l'action des
centres sociaux

+ de 27 000
BÉNÉVOLES dans les
instances de pilotage

Près de 92 000
BÉNÉVOLES d'activités



61 800 SALARIÉS environ

12,6 ETP en moyenne par structure

Données Senacs 2023



Pépinière d'initiatives citoyennes

Au centre social, les projets se bâtissent. Grands ou petits, les centres sociaux inventent avec les habitants et les autres acteurs locaux des réponses pour créer du lien, faire ensemble, faire société. Une fête de quartier, un bus itinérant, un espace d'accueil pour les enfants avec les parents, une mobilisation collective contre une situation injuste. On y fabrique ensemble plein de possibles !



Lieu d'engagement, terreau de pouvoir d'agir

Ce qui fait la force du centre social ? L'engagement des habitants. Le centre social offre plein de formes pour s'engager sur un projet, pour animer des activités, pour participer à des espaces de décision, devenir administrateur et être acteur du débat dans le territoire. Des espaces pour faire vivre localement la démocratie (rencontres, débats, contribution aux politiques publiques, pouvoir d'agir des habitants...)



Porteur d'un projet de société local

Les centres sociaux agissent pour une démocratie vivante dans laquelle les habitants ont une place, développent leur pouvoir d'agir, participent aux politiques publiques, contribuent à construire une société plus juste et solidaire. Aux côtés des acteurs locaux, parfois dans une posture d'animateur et de mailleur, ils relèvent les défis posés à notre société !



La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

Créée en 1922, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de jeunesse et d'éducation populaire, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) réunit plus de 1500 centres sociaux, qui agissent partout en France, au plus près des habitants. Ses missions :

- fédérer un réseau de plus de 1500 centres sociaux et 57 fédérations et unions départementales ou régionales?
- animer son projet fédéral, axé sur le renforcement du pouvoir d'agir des habitants pour répondre aux questions de société comme aux enjeux de justice sociale et démocratie,
- développer le réseau des centres sociaux, former et qualifier bénévoles et salariés,
- représenter le réseau des centres sociaux auprès des pouvoirs publics,
- éclairer sur les enjeux liés aux questions sociales, en se basant sur l'expertise de terrain développée par les centres sociaux.
- se projeter concernant l'avenir des centres sociaux, en animant un travail prospectif.



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France,

10 rue Montcalm, 75018 Paris

Contacts :

Hugo Barthalay, délégué général, coordinateur de la délégation générale collégiale, directeur du Pôle réseau : hugo.barthalay@centres-sociaux.fr

Denis Tricoire, délégué général, directeur du Pôle partenariats, influence et communication : denis.tricoire@centres-sociaux.fr

Maïa Cordier, cheffe de projet influence : maia.cordier@centres-sociaux.fr